

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP COROFLAKE 60 B LSE

#### Art.-No.

590 1460

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Composant de revêtement anticorrosif

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH  
Rue: Heuweg 4  
Lieu: D-06886 Wittenberg  
Téléphone: +49(0)3491/635-50  
Téléfax: +49(0)3491/635-552  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange conformément au 1272/2008/CE

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

Imidazole

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360D Peut nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**TIP TOP COROFLAKE 60 B LSE**

Date de révision: 14.01.2016

Numéro de révision: 1, 1

Code du produit: 00359-1037



P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P405	Garder sous clef.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Réservé aux utilisateurs professionnels
--------	--

**2.3. Autres dangers**

Donnée non disponible.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparation contient des résines époxy et des polyamines

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
100-51-6	Alcool benzylique			< 15 %
	202-859-9	603-057-00-5	01-2119492630-38	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H302 H332			
2855-13-2	3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			< 10 %
	220-666-8	612-067-00-9	01-2119514687-32	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H312 H314 H317 H412			
25513-64-8	2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine			< 10 %
	247-063-2		01-2119569598-25	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H314 H317 H412			
25068-38-6	Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen < = 700)			< 10 %
	500-033-5	603-074-00-8	01-2119456619-26	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411			
288-32-4	Imidazole			< 1 %
	206-019-2		01-2119485825-24	
	Repr. 1B, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C; H360D H302 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Appeler aussitôt un médecin.



#### **Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Appeler aussitôt un médecin.

#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Attention. Risque d'aspiration.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

Composés fluorés.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

---

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

**TIP TOP COROFLAKE 60 B LSE**

Date de révision: 14.01.2016

Numéro de révision: 1,1

Code du produit: 00359-1037



Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec:

Oxydants.

amines

Des acides et des bases.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Composant de revêtement anticorrosif

---

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

**Protection des mains**

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous :

<http://bestglove.com/site/chemrest/>

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

---

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Liquide visqueux

Couleur: Blanc

Odeur: Faible

**Modification d'état**

Point d'éclair: > 100 °C



Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Température d'inflammation:	n.d.
Densité (à 20 °C):	0,90 - 0,95 g/cm³
Hydrosolubilité:	Non miscible
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	10000 - 12000 mPa·s

## **9.2. Autres informations**

Donnée non disponible.

---

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

Réagit au contact des amines.

### **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### **10.5. Matières incompatibles**

Oxydants

Des acides et des bases.

Amines

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

Ammoniac

Composés fluorés.

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

ATEmix/orale: > 2000 mg/kg

ATEmix/cutanée: > 2000 mg/kg

#### **Irritation et corrosion**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine), (2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine), (Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700))

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Peut nuire au fœtus. (Imidazole)

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

CL50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 2 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h = 1,8 mg/l

CEr50/Scenedesmus capricornutum/72 h = 11 mg/l

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

UN 3267

##### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

LIQUIDE BASIQUE ORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A.  
(3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine)

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8



Code de classement:

C7

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

**TIP TOP COROFLAKE 60 B LSE**

Date de révision: 14.01.2016

Numéro de révision: 1,1

Code du produit: 00359-1037



Quantité dégagee: E1  
 Catégorie de transport: 3  
 N° danger: 80  
 Code de restriction concernant les tunnels: E

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:** UN 3267**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** LIQUIDE BASIQUE ORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8



Code de classement: C7

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

Quantité dégagee: E1

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:** UN 3267**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Isophorone diamine and trimethylhexane diamine)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8



Marine polluant: No

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité dégagee: E1

EmS: F-A, S-B

**Transport aérien (ICAO)****14.1. Numéro ONU:** UN 3267**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Isophorone diamine and trimethylhexane diamine)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

Passenger LQ: Y841

Quantité dégagee: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L



#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de précautions spéciales.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

---

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0%

##### **Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

##### **Information supplémentaire**

Observer les normes pour les produits chimiques interdits.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

### **SECTION 16: Autres informations**

#### **Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### **Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H360D Peut nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**TIP TOP COROFLAKE 60 B LSE**

Date de révision: 14.01.2016

Numéro de révision: 1,1

Code du produit: 00359-1037



---

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*